



# Les statistiques Cognac de la Région délimitée

## RÉCOLTE 2009



Crédit Photos : @BNIC

### Le vignoble en cépages double fin

**5 081** exploitations pour **5 210** déclarations  
soit une baisse de **2,9 %** des exploitations (2008 : 5 233)

Superficie en production **74 113 ha**

Récolte (volume) : **8 237 363 hl**

Rendement : **111,15 hl vol/ha**

### La récolte Cognac

**4 961** exploitations pour **5 079** déclarations

Superficie en production : **69 875 ha**

Récolte (volume) : **7 067 085 hl**

TAV : **10,29 % vol**

Rendement en volume : **101,14 hl vol/ha**

Rendement en alcool pur : **10,41 hl AP/ha**

Autres écoulements CDF : Pineau 35 462 hl vol => 513 ha en production  
Vins de pays 9 244 hl vol => 96 ha en production  
Autres débouchés 1 125 572 hl vol => 3 629 ha en production

### SOMMAIRE

La vigne en 2009

2

Ventilation par département  
Ventilation par destination  
et par cru

3

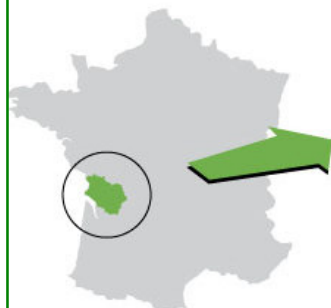
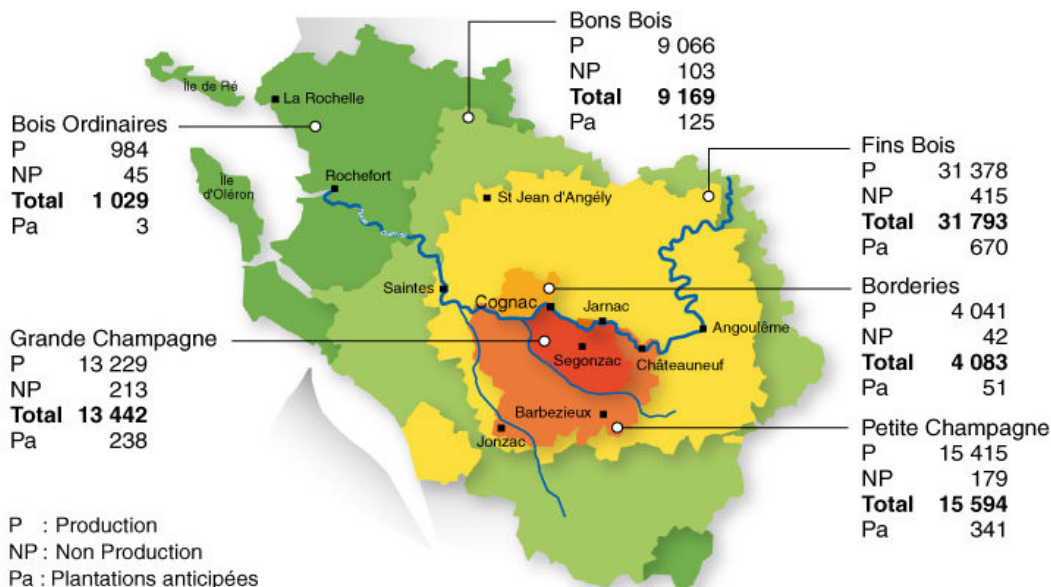
Evolution de la récolte  
depuis 10 ans

4

Rappel de l'organisation de  
campagne

### Détail de la superficie (en hectares) des cépages double fin en 2009

Production 74 113  
Non Production 997  
**Total 75 110**  
Pa 1 428



Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale



BNIC - entreprise certifiée AFAQ ISO 9001 v2008 pour l'ensemble de ses activités

DECEMBRE 2009

## La vigne en 2009



Crédit Photos : @BNIC / B. VERRAX

### Du débourrement à la floraison

Le millésime 2008 se solde par des rendements faibles. Le début de l'hiver 2008-2009 est froid, agité de tempêtes. La fin d'hiver est sèche et ensoleillée. L'Ugni blanc débourre à une date normale, sans subir de gelée de printemps. La gelée du 4 octobre 2008 ne semble pas avoir de conséquence sur les vignes en production.

Le fait notable du printemps 2009 restera la grêle du 11 mai, dévastant des secteurs entiers du vignoble, principalement les régions de Rouillac et Blanzac. Sur certaines parcelles la végétation est complètement détruite. On estime à environ 2000 hectares les surfaces sévèrement touchées. De nouveaux épisodes de grêle seront enregistrés en juin et juillet, engendrant des dégâts parfois sévères mais sur des surfaces bien moindres que le 11 mai.

La sortie de grappes s'avère en moyenne faible, en partie à cause du filage d'inflorescences au printemps. La floraison se déroule sous des conditions climatiques mitigées, cependant, le bon taux de nouaison donne dans l'ensemble de belles grappes. L'eutypiose et la chlorose sont discrètes. Les infestations de tordeuses de la grappe au mois de juin atteignent des niveaux spectaculaires dans certaines parcelles.

### De la floraison à la véraison

Malgré la douceur et les pluies du printemps, l'épidémie de mildiou reste moins virulente que les années passées. Elle est bien maîtrisée par la protection phytosanitaire. Au final, la plupart des parcelles sont peu touchées sur feuilles, et les grappes sont indemnes.

Après un printemps chaud, les températures retrouvent des valeurs normales en juillet et c'est sous des conditions estivales classiques que le vignoble évolue vers la véraison. Les stades phénologiques restent calés sur les dates moyennes des années passées, soit environ une semaine d'avance sur 2008.

A la véraison, l'état du feuillage est correct dans l'ensemble, même si on observe régulièrement du mildiou sur pointes sorti avec force fin juillet. L'oïdium est quasiment absent, y compris sur les témoins non traités. Les symptômes de maladies du bois comptés sur un réseau de parcelles ne progressent pas pour la deuxième année consécutive. Contrairement à l'année passée à cette époque, les grillures de cicadelles commencent juste à apparaître. En revanche, dans certains secteurs les perforations de tordeuses de la grappe sont particulièrement nombreuses, engendrant une perte de récolte directe dans les cas les plus graves. On peut alors compter plusieurs foyers par grappe, jusqu'à vingt sur certaines grappes abritées.

### La maturation

Elle commence sous un climat très sec et ensoleillé. Les pluies de début septembre sont aussitôt suivies d'une période sèche et chaude, accentuant les symptômes de sécheresse qui jusque-là restaient limités à quelques parcelles (jeunes vignes très chargées, vignes mal désherbées sous le rang, ou sols séchant). Cependant, les flétrissements d'extrémités de grappes restent rares.

Entre le 15 et le 20 septembre de forts orages s'abattent sur la région. Le cœur du vignoble est le plus arrosé avec un cumul de pluies supérieur à la normale mensuelle.

Ces pluies, suivies à nouveau d'un temps sec, chaud et ensoleillé, relancent la maturation de façon spectaculaire. Le poids des grappes augmente pour dépasser à la récolte le record de la décennie passée, annonçant de gros rendements dans certains secteurs. Mais le fait le plus marquant est l'augmentation du degré potentiel, qui atteint des niveaux élevés. En revanche, l'acidité totale et les teneurs en azote sont faibles, comme toujours lors des millésimes chauds et secs.

La végétation des parcelles grêlées a suffisamment bien redémarré

assurer une taille satisfaisante. Cependant, la sortie de nouvelles grappes et la compensation sur les grappes épargnées, ne suffisent pas à restaurer un potentiel de récolte correct dans les secteurs gravement touchés.

### La récolte

Les vendanges commencent à peine dans la semaine du 21 septembre : cépages précoces, parcelles à la vendange fragilisée par les perforations de tordeuses, secteur de Touzac touché par la grêle du 18 septembre. Ailleurs, elles ne débutent que dans la semaine du 28 septembre pour se terminer à la mi-octobre. Elles commencent sous un beau temps qui se réchauffe encore dans la semaine du 6 octobre : les températures maximales atteignent 30°C et les minimales fluctuent entre 15 et 20°C. Certains viticulteurs interrompent alors les vendanges l'après-midi. Les fermentations alcooliques sont rapides. Ces conditions météorologiques limitent l'évolution de la pourriture. Le degré potentiel continue d'augmenter et se situe en général entre 10 et 12% vol. en fin de vendanges. Des arrêts de fermentation se produisent ci et là.

La conservation des vins jusqu'à distillation est rendue délicate par leur faible acidité : il est donc conseillé de les analyser régulièrement pour optimiser le calendrier de distillation.

Les rendements sont en moyenne plutôt supérieurs aux prévisions et ponctuellement élevés. A signaler que le dispositif de vente de vendange fraîche aux viticulteurs touchés par la grêle a bien fonctionné.

Des gelées apparaissent le 16 octobre avec des températures minimales sous abri pouvant descendre jusqu'à -5°C. De vastes surfaces perdent leurs feuilles, mais sans conséquence majeure à craindre pour la sortie de l'année suivante.

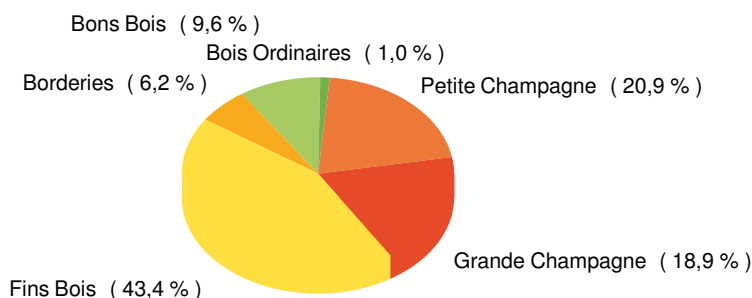
## Ventilation de la récolte Cognac par département (1)

	Nombre		Superficie en ha	Récolte
	exploitations	déclarations	en production	en hl
Charente	2 151	2 216	36 903	3 683 587
Charente Maritime	2 805	2 858	32 950	3 381 988
Dordogne	5	5	22	1 510
<b>Région délimitée</b>	<b>4 961</b>	<b>5 079</b>	<b>69 875</b>	<b>7 067 085</b>

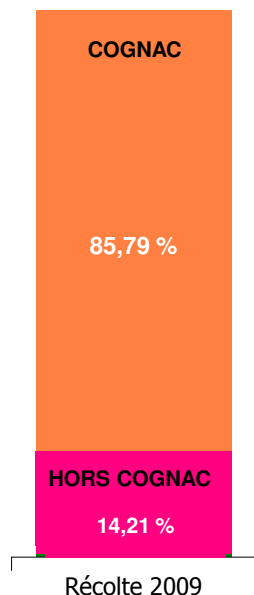
## Ventilation de la récolte issue des cépages double fin par destination

	(1) Cognac			Mouûts Pineau	Vins de pays	Autres débouchés	Total récolte	% Cognac
	hl volume	TAV	hl AP	hl volume	hl volume	hl volume	hl volume	
Grande Champagne	1 337 654	10,39	138 981	494	569	42 541	1 381 258	96,8
Petite Champagne	1 479 001	10,30	152 341	1 825	637	223 326	1 704 789	86,8
Borderies	438 623	10,15	44 510	270	—	21 948	460 841	95,2
Fins Bois	3 062 505	10,23	313 317	9 379	1 595	404 884	3 478 363	88,0
Bons Bois	677 956	10,45	70 823	18 188	3 674	400 193	1 100 011	61,6
Bois Ordinaires	71 346	10,09	7 201	5 306	2 769	32 680	112 101	63,6
<b>Région délimitée</b>	<b>7 067 085</b>	<b>10,29</b>	<b>727 173</b>	<b>35 462</b>	<b>9 244</b>	<b>1 125 572</b>	<b>8 237 363</b>	<b>85,8</b>

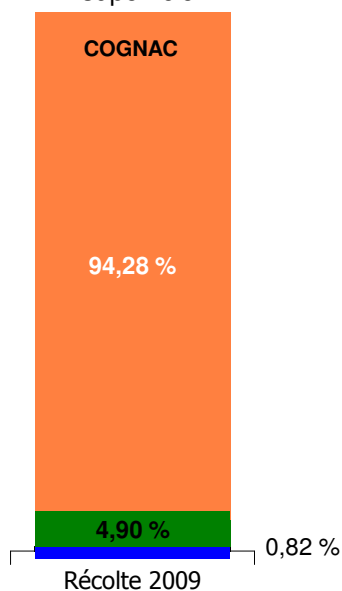
## Ventilation de la récolte Cognac par cru



### Répartition du volume



### Répartition de la superficie



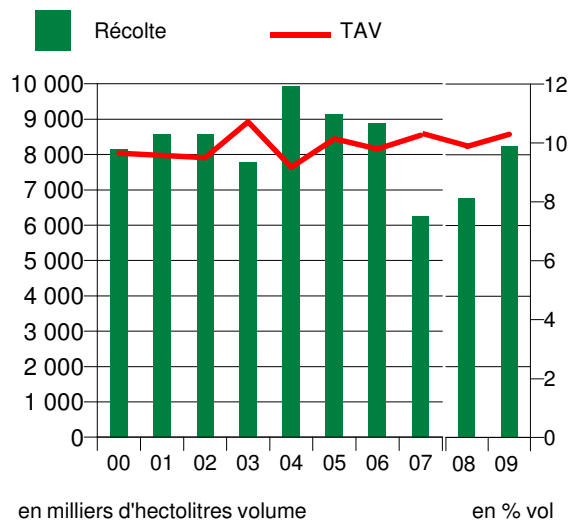
### Ventilation de la récolte issue des cépages double fin par destination (volume et superficie)

<span style="color: orange;">■</span>	Cognac	69 875 ha
<span style="color: green;">■</span>	Autres débouchés blancs	3 629 ha
<span style="color: blue;">■</span>	Pineau, Vins de pays	609 ha

# Récolte 2009

## Evolution de la récolte issue des cépages double fin, du TAV et rendement au cours des dix dernières années

	Récolte issue des cépages double fin				TAV
	Rendement		Rendement		
	hl volume	hl vol/ha	hl AP		
2000	8 145 697	109	785 747	10,48	9,65
2001	8 558 284	115	818 693	11,00	9,57
2002	8 576 891	116	814 445	11,05	9,50
2003	7 763 978	107	830 943	11,43	10,70
2004	9 913 264	136	908 786	12,49	9,17
2005	9 136 529	126	926 206	12,73	10,14
2006	8 873 921	121	868 114	11,88	9,78
2007	6 279 949	86	644 150	8,80	10,26
2008	6 768 120	91	668 806	8,95	9,88
<b>2009</b>	<b>8 237 363</b>	<b>111</b>	<b>847 625</b>	<b>11,44</b>	<b>10,29</b>



Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale

## Ventilation de la récolte issue des autres cépages par destination

	Moûts Pineau	Vins de pays	Autres débouchés	Total Récolte
	hl volume	hl volume	hl volume	hl volume
Grande Champagne	749	7 603	23 333	31 685
Petite Champagne	1 145	13 345	46 589	61 079
Borderies	481	1 409	3 460	5 350
Fins Bois	12 925	35 464	86 171	134 560
Bons Bois	19 947	29 497	50 854	100 298
Bois Ordinaires	4 687	24 426	9 343	38 456
<b>Région délimitée</b>	<b>39 934</b>	<b>111 744</b>	<b>219 750</b>	<b>371 428</b>

Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale

## Ventilation de la récolte globale

	Cépage Double Fin	Cépage Blanc Autre	Cépage Rouge	Total
	hl volume	hl volume	hl volume	hl volume
Cognac	7 067 085	—	—	7 067 085
Pineau	35 462	2 030	37 904	75 396
Vins de pays	9 244	35 170	76 574	120 988
Autres débouchés	1 125 572	58 667	161 083	1 345 322
<b>Écoulement total</b>	<b>8 237 363</b>	<b>95 867</b>	<b>275 561</b>	<b>8 608 791</b>

Ces chiffres ne comprennent pas la consommation familiale

5 191 exploitations pour 5 323 déclarations

## Rappel concernant l'organisation de campagne

- Rendement Cognac : 8,12 hl AP par hectare.
- Rendement Pineau des Charentes : 72 hl/ha de moûts dont 14 hl en réserve.
- Rendement Vin de pays Charentais : 80 + 20 (blanc) ou 80 + 15 (rouge/rosé).
- Rendement Vin de Pays de l'Atlantique : 120 + 10 (blanc/rouge/rosé).
- Rendement Autres débouchés : limite physiologique de la vigne.

- Réserve climatique individuelle pour le Cognac : 5 hl AP/ha maximum en cumulé, produit au delà du rendement annuel autorisé pour l'AOC (8,12 hl AP pour 2009).

Rappel : Ce supplément récolte a été élaboré dans un souci d'homogénéisation de présentation des documents statistiques. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Statistique du BNIC.